



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-77091>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-77091**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-73590

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Territoire d'énergie Loire-Atlantique

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 20001492600030

**Ville** : ORVAULT

**Code postal** : 44700

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 44

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Maitrise d'oeuvre de travaux de rénovation de chaufferies

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 71300000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : <br/>L'accord-cadre sera exécuté par la conclusion de marchés subséquents.<br/>Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée.<br/>Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges.<br/>Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Un accompagnement, dit programme CONIFERE, est réalisé dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage, la collectivité étant considérée mandante et TE44 mandataire. TE44, en tant que maître d'ouvrage délégué des collectivités bénéficiaires, a la charge de passer et suivre l'exécution des marchés publics nécessaires à la réalisation dudit programme. La présente consultation porte sur la maitrise d'oeuvre des travaux de conversion de chaufferies alimentées au fioul ou propane par une solution type "bois granulé".<br/>

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 22/07/2024 à 12h00, lire 31/07/2024 à 12h00

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/07/2024